

MANGANÈSE (SULFATE DE) TÉTRAHYDRATÉ POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

MANGANI SULFAS TETRAHYDRICUS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Mangani sulfas tetrahydricus ad praeparationes homoeopathicas

 $M_{\rm n}SO_4$, $4H_2O$ $M_{\rm r}$ 223,1

Le sulfate de manganèse tétrahydraté contient au minimum 98,0 pour cent et au maximum l'équivalent de 101,0 pour cent de MnSO₄, calculé par rapport à la substance calcinée.

CARACTÈRES

Aspect: cristaux ou poudre cristalline rose pâle.

Solubilité : facilement soluble dans l'eau, pratiquement insoluble dans l'éthanol.

Efflorescent à l'air sec.

Le sulfate de manganèse tétrahydraté chauffé à 100 ℃ perd trois molécules d'eau.

IDENTIFICATION

Le sulfate de manganèse tétrahydraté répond aux identifications de la monographie Manganèse (sulfate de) monohydraté (1543).

ESSAI

Le sulfate de manganèse tétrahydraté satisfait aux essais de la monographie *Manganèse* (sulfate de) monohydraté (1543) avec les modifications suivantes.

Solution S. Dissolvez 13,2 g de sulfate de manganèse tétrahydraté dans de l'eau et complétez à 100 mL avec le même solvant.

Perte à la calcination. Déterminée à 500 $^{\circ}$ C, après séchage préalable à 100 $^{\circ}$ C, sur 0,500 g de sulfate de manganèse tétrahydraté, la perte à la calcination est de 31,0 pour cent à 35,0 pour cent.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

MANGANÈSE (SULFATE DE) TÉTRAHYDRATÉ (PPH)

DOSAGE

Effectuez le dosage d'après les indications correspondantes de la monographie *Manganèse* (sulfate de) monohydraté (1543) en opérant sur 0,200 g de sulfate de manganèse tétrahydraté.

1 mL d'édétate de sodium 0,1 M correspond à 15,1 mg de MnSO₄.

CONSERVATION

En récipient bien fermé.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.